

31.DEC. 1992

2 I SYSTEM

Société à Responsabilité Limitée au capital de 105 000 Francs

Siège social : 83 rue Michel-Ange  
75016 PARIS

Siren 378 998 025

G1B/422  
J 4863

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 DECEMBRE 1992.

Première Résolution

La collectivité des associés, sur proposition de la Gérance et après avoir entendu la lecture de son rapport, décide et approuve la domiciliation de la société 2 I SYSTEM chez la société ARSIE, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 francs, RC Paris B 331 691 543 00010 dont le siège social se trouve au 83 rue Michel-Ange 75016 Paris, à compter du 7 Décembre 1992.

Deuxième Résolution

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, la collectivité des associés décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

Article 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège de la Société est fixé à :

83 rue Michel -Ange  
75016 Paris

Le reste de l'article reste inchangé.

Quatrième Résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire des présentes pour accomplir les formalités légales.

certifié conforme à l'original.  
Le Gérant Pierre Trachet.  
